

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: - 6 MAI 2014

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CASTELSARRASIN - 82

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 24 avril (24/04/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 18 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

Mme Colette ROLLET est nommée secrétaire de séance.

22-24 Avril 2014

**ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU COLLEGE ET LYCEE FRANCOIS MITTERRAND**

Rapporteur : M. Le MAIRE.

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux,

Il convient d'élire trois délégués titulaires et trois délégués suppléants au conseil d'administration du Collège et Lycée François Mitterrand.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote.

Se porte candidat : Mme Maïté GARRIGUES

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	31
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code électoral	0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	31
Majorité absolue	16

31
0
31
16

A obtenu :
Mme Maïté GARRIGUES

31 VOIX et 2 abstentions de vote

Se porte candidat : M. Jean-Luc HENRYOT

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	28
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code électoral	0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	28
Majorité absolue	15

A obtenu :

M. Jean-Luc HENRYOT

28 VOIX et 5 abstentions de vote

Se porte candidat : M. Aïzen ABOUA

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	31
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code électoral	0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	31
Majorité absolue	16

A obtenu :

M. Aïzen ABOUA

31 VOIX et 2 abstentions de vote

Se porte candidat : Mme Christine FANFELLE

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	21
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code électoral	0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	21
Majorité absolue	11

A obtenu :

Mme Christine FANFELLE

3 VOIX

Se porte candidat : Mme Christine HEMERY

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	31
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code électoral	0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	31
Majorité absolue	16

A obtenu :

Mme Christine HEMERY

31 VOIX et 2 abstentions de vote

Se porte candidat : M. Pierre FONTANIE

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	31
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code électoral	0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	31
Majorité absolue	16

A obtenu :

M. Pierre FONTANIE

31 VOIX et 2 abstentions de vote

Se porte candidat : Mme Pierrette ESQUIEU

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	31
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code électoral	0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	31
Majorité absolue	16

A obtenu :

Mme Pierrette ESQUIEU

31 VOIX et 2 abstentions de vote

Sont élus :

DELEGUES TITULAIRES
Maïté GARRIGUES
Jean-Luc HENRYOT
Aïzen ABOUA
DELEGUES SUPPLEANTS
Christine HEMERY
Pierre FONTANIE
Pierrette ESQUIEU

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: - 6 MAI 2014

CASTELSARRASIN - 82

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

APPROUVE la désignation de MM. GARRIGUES Maïté, HENRYOT Jean-Luc, ABOUA Aïzen en tant que délégués titulaires et de MM. HEMERY Christine, FONTANIE Pierre, ESQUIEU Pierrette, en tant que délégués suppléants de la Commune au conseil d'administration du Collège et du Lycée François Mitterrand.

Pour copie conforme
Moissac le 29 avril 2014



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :